

# Le respect soignant/soigné : un engagement partagé

Les professionnels de santé de l'Hôpital Privé du Confluent sont à votre disposition et veillent à ce que la dignité des conditions d'accueil, la tranquillité et l'intimité de chacun soient respectées.

Patient, visiteur, afin de garantir un environnement respectueux de tous, nous vous remercions d'agir avec courtoisie et d'appliquer les consignes suivantes :



## VISITES

- Respecter dans les services de soins les horaires de visites 12h/20h
- Limiter le nombre de visiteurs à deux personnes dans les services de soins et à une personne dans le service des urgences après validation médicale
- Accès autorisé aux enfants accompagnés dans les services de soins sauf dans les services de soins intensifs et aux urgences



## PRISE EN CHARGE

- Respecter les consignes données par les soignants : hygiène, organisation des soins, alimentation et régime alimentaire
- Pour les visiteurs, veiller à ne pas perturber la prise en charge médicale et soignante et à sortir de la chambre pendant les soins
- Respecter les professionnels de santé : aucune violence verbale, physique, ni menaces ne seront acceptées



## SÉCURITÉ

- Respecter les locaux et les équipements de l'établissement
- Ne pas pénétrer dans les locaux réservés aux personnels
- Respecter les interdictions liées à l'usage ou à la consommation de boissons alcoolisées, de produits ou objets illicites, de stupéfiants
- Ne pas fumer ou vapoter en dehors de l'espace réservé à cet usage situé à l'extérieur



## DISCRÉTION | TRANQUILLITÉ

- Adopter un comportement discret jour et nuit, afin de respecter le repos
- Veiller à utiliser le téléphone portable ou tout autre objet connecté dans le respect de chacun (limiter les nuisances sonores, interdiction de prendre des photos et/ou des vidéos des professionnels, des patients et de l'environnement)
- Pour les accompagnants présents la nuit, respecter les consignes données par les soignants



## CONFIDENTIALITÉ

- Ne pas divulguer les informations vues, entendues et/ou lues concernant toute autre personne présente dans l'établissement

La Direction se réserve le droit d'engager des poursuites contre toute personne ayant un comportement inadapté, contraire au bon fonctionnement de l'établissement.